

355

2339

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DU PLAN

DIRECTION DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT

ETUDE PROSPECTIVE « SENEGAL 2025 »

**TERMES DE REFERENCES POUR LA DEFINITION DE
LA VISION ET L'ELABORATION DES ORIENTATIONS
STRATEGIQUES**

Janvier 2010

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Au cours de ces dernières années, le choix des projets de développement et l'élaboration des politiques sectorielles ont été souvent faits sous la pression des urgences et des considérations à court et moyen termes alors qu'ils devaient être inspirés et guidés par une vision prospective de l'avenir et par un projet de société réalisable dans le long terme.

C'est pour combler ce déficit de vision à long terme, que le Sénégal a pris l'engagement d'élaborer l'Etude prospective intitulée « Sénégal 2025 ». Celle-ci doit permettre de comprendre les processus qui ont contribué aux transformations de la société sénégalaise depuis trois décennies, de mener une exploration des futurs possibles et souhaitables grâce à la construction de scénarios, suite aux différentes phases qui composent une réflexion stratégique.

En s'inscrivant dans une perspective de long terme, à l'horizon d'une génération, l'étude prospective permet de lever toutes les contraintes susceptibles d'entraver l'exécution et la réalisation des politiques, projets et programmes de développement. En effet, elle permet d'anticiper sur les évolutions possibles de l'environnement interne et externe afin d'éclairer les actions de développement.

Suite à la formulation des hypothèses et à la construction des scénarios, les autorités étatiques ont choisi un scénario de référence à partir duquel seront élaborées les orientations stratégiques. Par ailleurs, lesdites orientations inspireront les Plans d'Orientation pour le Développement Economiques et Social (PODES) ainsi que les Programmes Triennaux d'Investissement Public (PTIP).

Les différentes activités se réaliseront grâce au concours du Programme d'Appui à la Mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (PRP) du Ministère de la Famille, de l'Entreprenariat Féminin et de la Micro Finance en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

II. OBJECTIF GENERAL

Il s'agira, dans le cadre de l'élaboration de l'Etude prospective « Sénégal 2025 », de définir la vision de développement économique et social et de déterminer les orientations stratégiques.

III. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- définir la vision de développement économique et social ;
- déterminer les orientations stratégiques à partir du scénario de référence choisi ;
- rédiger un rapport, accompagné d'un résumé, sur la vision et les orientations stratégiques ;
- procéder au transfert auprès des membres du cadre institutionnel des techniques d'élaboration des stratégies.

DIRECTION DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT/DGP/MEF

Budget de l'atelier portant sur la définition de la vision et l'élaboration des orientations stratégiques du 08 au 12 mars 2010

Rubriques	Nbre de Personnes	Nbre de jours	Coût unitaire	Coût total
Restauration et pause café	50	5	17 000	4 250 000
Eau minérale	25	5	1 000	125 000
Fournitures	-	-	Forfaitaire	150 000
Reprographie	-	-	Forfaitaire	150 000
Presse	15	1	10 000	150 000
Banderole	-	-	25 000	25 000
Frais de secrétariat	1	5	25 000	125 000
Frais de coordination				100 000
Modérateur	1	5	50 000	250 000
Présentateurs	2	1	100 000	200 000
Rapporteur général	1	5	20 000	100 000
Remboursement Transport	50	5	10 000	2 500 000
Remboursement Transport des Elus locaux	5		50 000	250 000
Perdiem des Elus locaux	5	5	25 000	625 000
TOTAL				9 000 000

République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DU PLAN

DIRECTION DE LA PLANIFICATION NATIONALE

**TERMES DE RÉFÉRENCE
DU SEMINAIRE DE FORMATION EN EVALUATION DE PROJETS / PROGRAMMES PAR
L'ANALYSE COUTS -AVANTAGES.**

Janvier 2010

I. CONTEXTE

Le Système National de Planification (SNP) a fait l'objet d'une profonde réforme entre 1985 et 1987. Cette dernière reposait sur un certain nombre d'idées forces dont notamment le transfert vers les ministères techniques (MT) des fonctions d'évaluation, de suivi et d'élaboration de politiques sectorielles.

Aujourd'hui, ce sont seulement quelques ministères techniques qui essaient tant bien que mal de s'adapter au mécanisme de fonctionnement du SNP en se dotant d'une structure de planification opérationnelle.

La plupart des MT rencontrent des difficultés énormes pour élaborer des projets et programmes bien ficelés susceptibles d'être évalués par la suite.

Dans ce cadre, la Direction de la Planification Nationale (DPN), conformément à ses attributions, compte renforcer ses actions d'appui conseil en direction des cellules de planification des ministères sectoriels. Ainsi poursuivant les efforts entrepris depuis 2007 dans le cadre de son plan de renforcement de capacités, l'année 2010 doit privilégier la formation des agents des cellules de planification des ministères techniques.

Dans un contexte de gestion axée sur les résultats et de rareté des ressources, ces cellules de planification sont de plus en plus sollicitées dans le choix en amont de certains types d'investissements. C'est pourquoi le renforcement de capacité des agents qui les animent, en évaluation de projets / programmes est d'une impérieuse nécessité.

L'institutionnalisation des Cadres de Dépenses Sectorielles à Moyen Terme (CDSMT) constitue aussi un prétexte valable pour accompagner les ministères pilotes afin d'assurer la viabilité des projets/Programmes avant leur inscription au Programme Triennal d'Investissements Publics (PTIP).

Plus récemment, dans le cadre de l'Instrument de Soutien à la Politique Economique (ISPE), le gouvernement du Sénégal s'est engagé à faire systématiquement l'évaluation des projets et programmes. Cette situation en permettant d'assurer un choix judicieux des investissements, exige des compétences et savoir faire pour permettre aux ministères sectoriels d'être en phase avec la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide publique au développement.

II. OBJECTIFS DU SEMINAIRE

L'objectif de cet atelier est de dérouler un plan de formation en évaluation de projets/programmes en utilisant notamment la méthode coûts-avantages.

Dans un premier temps, les quatre ministères pilotes (sous CDSMT) sont ciblés. Si l'expérience est concluante, elle fera l'objet de diffusion et de partage sur l'ensemble des autres ministères techniques.

De manière spécifique, il s'agira :

1. d'élaborer un plan de formation en évaluation axé sur la méthode coûts-avantages,
2. d'initier les participants sur la méthodologie d'élaboration de la méthode coûts-avantages;

3. de faire des cas pratiques en utilisant ceux des ministères pilotes (Santé, Education, Environnement et Agriculture) ;
4. de se mettre à niveau sur l'utilisation de la méthode pour l'évaluation ex post des projets / programmes des ministères pilotes.

III. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de la formation, les résultats suivants sont attendus :

1. un plan de formation sur l'évaluation axée sur la méthode coûts-avantages est élaboré,
2. les cellules de planification des ministères de l'environnement, de l'agriculture, de l'éducation et de la santé sont formées en méthode coûts avantages, de même que les agents de la DGP ;
3. des cas pratiques concernant l'analyse coûts -avantages des projets des ministères techniques sont analysés ;
4. des canevas d'évaluation par la méthode coûts avantage sont validés et partagés par les cellules de planification et la direction de la planification nationale.

IV. TACHES DU CONSULTANT

Les principales tâches du consultant sont les suivantes :

- Préparer un plan de formation en différents modules qui reprendront les parties de l'analyse coûts-avantages ;
- Prendre les cas pratiques des ministères techniques et les adapter à la méthode pour faire ressortir les similitudes et les bonnes pratiques en matière d'analyse coûts-avantages ;
- Faire ressortir les grandes lignes de l'analyse coûts avantages à travers un canevas partagé et validé par les participants.

V. PROFIL DU CONSULTANT

Un Economiste Planificateur ayant une connaissance avérée en évaluation de projets/programmes avec une bonne connaissance de la méthode coûts-avantages. Il devra avoir une bonne connaissance du fonctionnement du système des Finances Publiques au Sénégal et une bonne connaissance des stratégies et réformes en cours (DSRP, Réformes Financières et Budgétaires, SCA, CDMT, CDSMT):

Le consultant devra justifier d'une expérience en matière d'animation d'atelier de planification et de renforcement de capacités, notamment en évaluation de projets par la méthode coûts-avantages.

VI. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Les travaux de l'atelier seront organisés en plénière et travaux de groupe. En plénière, le consultant fera l'introduction théorique de chaque module et séquence avant les applications.

A cet effet, le consultant devra s'appuyer sur les différentes expériences des participants, mais aussi sur le partage d'expériences, de savoir-faire et de bonnes pratiques.

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DU PLAN

DIRECTION DE LA PLANIFICATION NATIONALE

BESOINS EN MATERIEL INFORMATIQUE

LOT 1 : POSTES DE TRAVAIL

Nombre : 10

COMPOSANTS	SPECIFICATIONS TECHNIQUES DEMANDEES
Ecran	Ecran plat 17
Résolution écran	X GA (1024 x 768)
Processeur	Processeur Intel ^R Core TM 2 DUO
Fréquence	3.2 GHz au minimum
RAM	1 Go de RAM minimum
Disque dur	Minimum 100 Go
Lecteur graveur interne	Graveur DVD/RW Multi Recorder dernière génération
Souris	Souris optique avec port USB, compatible Microsoft + tapis
Clavier	Clavier Standard AZERTY compatible Microsoft
Interfaces	1 port parallèle, 2 ports série, 1 VGA, 1 PS/2, 4 ports USB libre dont 2 à l'avant de l'UC, 2 RJ45
Logement/ Slots	4 PCI livrés 32 bits 1 AGP
Carte réseau	Ethernet 10/100 TX ; 1 port RJ45
Accessoires	Housse de protection
Forma	Minitour convertible bureau
Hauts parleurs	Stéréo
Garantie du matériel	3 ans au minimum pour pièces et main d'œuvre
Alimentation	220 volts 50 Hertz
Système d'exploitation	MS Windows Vista ou XP

LOT 2 : ONDULEURS

Nombre : 10

COMPOSANTS	SPECIFICATIONS TECHNIQUES DEMANDEES
Type de périphérique	Onduleur
Facteur de forme	Externe
Technologie d'alimentation sans interruption (UPS – Uninterrupted Power Supply)	Online
Fréquence requise	50/60 Hz
Connecteur (s) de sortie	3 x alimentation
Limiteur de surtension pour lignes de données	Ligne téléphonique / de réseau – RJ – 45/ RJ - 11
Puissance fournie	600 VA
Protection du circuit	Disjoncteur
Autonomie avec 1 PC	De 10 à 15 mn en pleine charge
Tension fournie	12 V
Logiciel de clôture automatique	Windows XP où Vista
Durée de recharge :	< 4H00 pour 90% de capacité retrouvée
Interfaces	1 x gestion - RS – 232 1 x gestion – USB – USB à 4 broches, type B
Logiciels / Configuration requise	
SE requis	Compatible avec Windows XP où Vista,
Garantie	
Services & maintenance	1 an de garantie
Détails des services et de la maintenance	Garantie limitée – pièces et main d'œuvre - 1 an
Caractéristiques d'environnement	
Température de fonctionnement mini	0° C
Température de fonctionnement maxi	35 ° C
Tension fournie	12 V

LOT 3 : IMPRIMANTES

Nombre : 05

COMPOSANTS	SPECIFICATIONS TECHNIQUES DEMANDEES
Description du produit	Imprimante – N & B – laser
Type d'imprimante	Imprimante de groupe de travail – laser - monochrome
Format maximal du support (standard)	Legal A4
Vitesse d'impression	Jusqu'à 21 ppm – noir & blanc – A4 (210 x297 mm) Jusqu'à 22 ppm – noir & blanc – ANSI A (Letter) (216 x279 mm)
Résolution maximale (N&B)	600 ppp x 600 ppp
Interface	Câbles parallèles et USB
Processeur	200 MHz
RAM installée	16 Mo
Langage (s) d'impression	PCL 6
Type de support	Enveloppes, transparents, étiquettes, papier ordinaire, cartes
Capacité minimale bac papier	250 feuilles
Volume mensuel (nbre d'utilisateurs)	10 000 – 19 999 (1 – 3 utilisateurs)
Configuration requise	Compatible avec Windows XP où Vista.
Garantie	1 an pour pièces et main d'œuvre